



ASEMBLEE GENERALE DU 8/6/2024

RAPPORT FINANCIER – EXERCICE 2023

L'activité importante de l'année 2023 a été consacrée en majeure partie au lancement et à l'animation de la campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre », sans négliger les autres thématiques définies en 2022 au titre d'un programme pluriannuel.

Le recours aux moyens numériques mis en place lors de la pandémie, a été fréquent et a pu être utilisé pour simplifier et alléger financièrement la tenue des réunions impliquant les administrateurs et les correspondants locaux.

Le budget de 2023 est légèrement déficitaire

Le lancement de la campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre » a produit des frais importants qui se sont cumulés avec ceux des autres volets de l'action de Rue de l'Avenir, restés importants. Le recours à de nombreux prestataires a été fréquent pour alimenter notamment les actions de communication : rédaction, campagne photo, graphiste, vidéaste, webmaster. Les frais de mission relatif au voyage d'étude en Bretagne ont été compensés par le règlement des prestations de service

L'animation des Rues aux enfants a permis de reprendre les appels à projets et de faire vivre un site web dédié à cette action. A part quelques remboursements de voyages, les activités relatives à la marche n'ont pas entraîné de frais importants.

C'est donc la communication nécessaire au lancement de la nouvelle campagne qui a creusé le budget de l'association : prestations de service et impression de documents. Ces frais ont été compensés en partie par l'augmentation des rentrées dues aux cotisations reçues, et, par ailleurs, par un don reçu, reliquat d'une autre structure associative qui a cessé ses activités en 2023.

1- RECETTES

Rentrées : 74 691,20 €

Cette somme se décompose de la façon suivante.

- Subventions	53 112,50 €
- Cotisations	13 000,00 €
- Prestations de service	5 420,00 €
- Don	3 158,70 €

Les aides financières ont été apportées par

- le ministère de l'Intérieur (DSR) :	10 000.00 €
- le ministère de la cohésion des territoires (ANACT) :	10 000.00 €
- le ministère de l'environnement (MVM/ DGITM) :	15 000.00 €
- le ministère de l'éducation, jeunesse et sports	5 000.00 €
- la ville de Paris :	10 000.00 €
- l'ADEME	3 112.50 €

Concernant le collectif « Rues aux enfants, rues pour tous », Rue de l'Avenir assure la coordination du programme et le portage financier bien que l'organisation des événements ait été décentralisée. Les sommes reçues au titre de l'action (ANACT et MJS) ont été utilisées pour le règlement des frais et des prestations des équipes locales. Les groupes d'appui locaux reçoivent également aides disponibles dans les régions ou les départements.

• Evolution sur les deux dernières années

	2022		2023	
	Montant	%	Montant	%
Etat	35 000	51 %	43 112	57 %
Collectivités	5 000	7 %	10 000	13 %
Cotisations	10 645	15 %	13 000	17 %
Prestations de service	16 705	24 %	5 420	7 %

On constate que tous les postes sont en légère augmentation, après une diminution des différents montants qui avaient été réduits en raison de la pandémie.

Les prestations de services rémunérées en 2022 concernent les voyages d'études dont le coût avait été avancé par rue de l'Avenir, ce qui fausse la comparaison.

2- DEPENSES

Dépenses : 80 717,15 €

La comparaison avec l'année précédente concernant les frais de mission n'est pas réellement pertinente en raison du nombre plus important de voyages d'études en 2022, qui ont nécessité un montant d'avances et de remboursement supérieur à ceux observés en 2023.

La différence importante réside dans les dépenses de communication qui ont augmenté les postes honoraires et impression, dus au lancement de la campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre ».

• Répartition des dépenses

	2022		2023	
	Montant	%	Montant	%
Salaires et honoraires	37 419	54 %	55 304	68 %
Déplacements	6746	9 %	4 128	5 %
Frais de mission, réception	16 547	23 %	3 080	3 %
Fournitures et photocopies	2382	3 %	4 519	5 %
Impression et expédition	478	0.06 %	2 912	3 %

• Rues aux enfants rues pour tous – répartition des dépenses

Dépenses payées pour le fonctionnement de l'association Rue de l'Avenir hors Rues aux enfants :

- **2022 : 56 862 € / 2023 : 71 540**

Dépenses payées au titre de l'opération « Rues aux enfants, rues pour tous » :

- **2022 : 12 128 € / 2023 : 9 170**

La décentralisation des actions Rues aux enfants a permis de réduire les coûts grâce à des aides obtenues localement et de conforter les finances de l'association sur les autres postes.

• Conclusion

Le solde bancaire du compte principal au 31/12/2023 s'élevait à 6 839.16 €

Le livret A présentait au 31/12/2023 le solde de 46 406.40 € dont 1097.75 € d'intérêts créditeurs

La trésorerie reste suffisante pour assurer les projets prévus en 2024, en particulier de nouvelles visites de sites qui demandent de réaliser des avances de trésorerie. Cependant, le déficit constaté en 2023, qui correspond en partie à l'augmentation des rémunérations des prestataires, montre que les recettes à hauteur de 74 500 € ne permettent pas d'assurer les nombreux engagements de l'association.